150108 - Le jugement du fait de compter les rak'aa avec les doigts de la main

question

Il m'arrive pendant la prière de compter le nombre de rak'aa avec les doigts de ma main, histoire de ne pas les oublier. Quand je termine une rak'aa, je plie un doigt. Quand j'en fais deux , je plie deux doigts et ainsi de suite jusqu'à la fin de la prière..Est-ce permis ou considéré comme une multiplication de gestes pouvant annuler ou diminuer la valeur de la prière?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il n' y a aucun inconvénient à agir ainsi car c'est insignifiant et n'est pas beaucoup. Le fait de ta part de pilier un doigt ou deux pour éviter l'oubli n'est pas mal. Ce n'est pas un acte important. C'est négligeable et fait dans l'intérêt de la prière. On peut le pardonner.»

Son éminence Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)